



CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM DU GROUPE DE TRAVAIL /COMITÉ CONSEIL

Cercle de travail sur l'antiracisme

DATES

Adoption	Durée du mandat	Début du mandat	Fin du mandat
À confirmer	5 ans en continu	21 juin 2025	21 juin 2030

GENRE

Groupe de travail

MANDAT

- Appliquer des pratiques antiracistes et réparatrices au sein du Comité-conseil antiracisme ;
- Mettre en valeur et écouter prioritairement les contributions des personnes Autochtones et/ou racisées ;
- Émettre des recommandations directement au CA par le biais de la personne porte-parole du Comité-conseil antiracisme ;
- S'assurer de la révision annuelle d'une directive administrative et une politique « Équité : antiracisme » ;
- Collaborer avec le Comité-conseil politiques pour la révision et l'analyse continue d'équité de toutes les directives administratives et politiques au CSF ;
- Coordonner une journée annuelle de travail antiracisme pour tout le personnel et les membres du Conseil d'administration (CA) du CSF ;
- Assurer l'analyse d'équité indépendante des pratiques et des procédures des services, des écoles et des départements du CSF ;
- Assurer l'évaluation et la mise en œuvre des résultats d'analyses d'équité et d'antiracisme ;
- Assurer la diffusion des recommandations d'analyses d'équité au sein du personnel, des élèves et de la communauté du CSF ;
- Développer et mettre en œuvre un Plan d'action antiracisme du CSF pour mesurer les progrès de l'antiracisme systémique ;
- Assurer la mise en place et la mise en opération du Plan d'action antiracisme du gouvernement de la C-B ;
- Répondre à d'autres besoins et offrir des conseils lorsqu'ils se présentent.

PRÉSIDENTE



COMPOSITION

La composition du groupe est au moins 60% de membres racisé.e.s.

- 2 Membres-Conseil d'administration (CA)
- 2 Membres-Éducation autochtone
- 2 Membres-élèves du secondaire
- 2 Membres-parents/tuteurs.rices (FPFCB)
- 2 Membres-ancien.ne.s élèves du CSF
- 2 Membres-expert.e.s PANDC de la communauté
- 2 Membres-Regroupement des directions francophones (RDF)
- 2 Membres-Personnel enseignant.e.s (SEPF)
- 2 Membres-Personnel de soutien (SCFP)
- 2 Membres-BC School Superintendants' Association (BCSSA) au CSF (avec au moins une de ces personnes qui siège sur le Comité exécutif (CE))
- 2 Membres-at-large racisé.e.s (pour aider à atteindre le minimum de 60% de membres racisé.e.s)
- 2 Membres-Conseiller.e.s a) Équité et *SOGI District Lead* et b) CP en Petite enfance

Clarifier des critères d'adhésion des membres en ajoutant les stipulations que les membres doivent :

- être déjà engagé.e.s activement dans leurs **apprentissages antiracistes**, incluant la vérité, la réconciliation et la décolonisation;
- démontrer une participation active dans l'éducation et la **lutte antiracisme** et/ou **s'identifier** PANDC;
- être **sensibles à l'appropriation** culturelle et à l'appropriation identitaire des Premières Nations, des Métis et des Inuits;
- reconnaître l'**intersectionnalité** de l'identité, incluant leurs propres **privilèges et biais inconscients**;
- **écouter « avec discipline »** (Elaine Alec) et centrer les perspectives et les voix PANDC;
- les personnes blanches doivent assumer leur propre travail émotionnel relié à la suprématie blanche et être **solidaires** avec les PANDC.

SE RAPPORTE À :